

Pour protéger / Cancer du col de l'utérus



EN FRANCE, LA VACCINATION
S'ADRESSE AUX ADOLESCENTES
À PARTIR DE 14 ANS ET DOIT
INTERVENIR AVANT LE DÉBUT
DE LEUR VIE SEXUELLE.



Une vaccination trop marginale

Alors que 3 000 personnes sont touchées chaque année par un cancer du col de l'utérus, deux vaccins permettent aujourd'hui d'éviter 70 % des tumeurs. Une protection à long terme contre les souches les plus virulentes de papillomavirus.

Le cancer du col de l'utérus est responsable actuellement d'environ 1 000 décès par an dans notre pays. Le chiffre – encore trop élevé – a considérablement diminué grâce au dépistage systématique par frottis recommandé à toutes les femmes de 25 à 65 ans depuis près de 30 ans.

Le cancer du col de l'utérus est un cancer de la partie inférieure de l'utérus située au fond du vagin. La maladie se développe à partir de lésions précancéreuses provoquées par certains virus, issus de la famille des papillomavirus humains (HPV).

Pour lutter contre ce fléau, deux vaccins ont fait leur apparition en 2006 et 2007 : le Gardasil® développé par le laboratoire Merck (et distribué en Europe par Sanofi Pasteur MSD) et le Cervarix® commercialisé par le laboratoire GSK (GlaxoSmithKline). Objectif de ces vaccins : « Renforcer la réaction immunitaire et empêcher les virus de pénétrer dans les cellules du col de l'utérus », explique le Pr Hélène Sancho-Garnier, directeur scientifique et épidémiologiste au Centre régional de lutte contre le cancer à Montpellier. Le vaccin Cervarix® agit ainsi contre les deux souches de papillomavirus de types 16 et 18, à l'origine de plus de 70 % des cas de cancer. Le Gardasil® protège, lui, contre les HPV de types 16, 18, 6 et 11. Les deux derniers types étant à

l'origine d'une infection sexuellement transmissible très fréquente : les verrues génitales (ou condylomes acuminés).

Les ados en ligne de mire

En France, la vaccination s'adresse aux adolescentes à partir de 14 ans et doit intervenir avant le début de leur vie sexuelle, de manière à les protéger avant qu'elles ne soient exposées au risque de l'infection HPV. Un rattrapage est prévu pour les jeunes filles de 15 à 23 ans, n'ayant pas encore eu de rapports sexuels ou au plus tard, dans l'année suivant leur première relation. Les deux vaccins sont disponibles en pharmacie, sur prescription médicale. Le schéma de vaccination comprend ►►►

REPÈRES

Continuer le dépistage par frottis

La vaccination ne se substitue pas au dépistage des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus par le frottis cervico-utérin. Non seulement les femmes peuvent avoir été infectées avant la vaccination, mais les vaccins ne protègent pas non plus contre tous les cancers du col. Microscopiques, les lésions peuvent passer inaperçues : le frottis reste donc l'examen de dépistage le plus sûr. Effectué régulièrement dès l'âge de 20-25 ans, et durant toute la vie, il permet de repérer précocement les anomalies du col et offre une plus grande chance de les traiter avec succès.



Pour protéger / Cancer du col de l'utérus

“ La vaccination ne remplace pas la surveillance par le frottis de dépistage. Elle offre une protection supplémentaire.

- trois doses. Les deux premières injections sont administrées à un mois (pour le Cervarix®) ou deux mois (pour le Gardasil®) d'intervalle, et la troisième est administrée six mois après la première dose. Quatre ans après la sortie du Gardasil®, on observe une efficacité de près de 100 % vis-à-vis des lésions précancéreuses liés aux HPV 16 et 18, même si 30 % des tumeurs liées à d'autres papillomavirus ne sont pas encore couvertes par le vaccin.

Une couverture vaccinale trop faible, un prix trop élevé

La vaccination ne remplace pas la surveillance par le frottis de dépistage, mais offre une protection supplémentaire contre le cancer du col de l'utérus. Malheureusement, elle reste encore trop marginale (1 million de doses de Gardasil® a été vendu en France en 2009) et concerne principalement les jeunes femmes plus âgées, alors que la protection est plus efficace si elle est effectuée précocement. Peu sensibilisées, les adolescentes n'ont pas encore pris conscience de l'importance de la vaccination et ne se sentent pas toujours concernées par le sujet. « Une jeune femme de 20 ans se prend davantage en main qu'une adolescente de 14 ans et n'a pas besoin d'en



parler à ses parents, souligne Hélène Sancho-Garnier. Mais il y a aussi une sorte de pudeur chez les parents eux-mêmes qui n'osent pas aborder le sujet soit parce qu'ils pensent que leur fille n'est pas encore prête à avoir des relations sexuelles, soit parce qu'ils ont peur que la vaccination lui donne le feu vert pour passer à l'acte. »

Le prix du vaccin constitue également un frein pour bon nombre de personnes avec un



UNE JEUNE FEMME DE 20 ANS
SE PREND D'AVANTAGE
EN MAIN QU'UNE ADOLESCENTE
DE 14 ANS.

total d'environ 350 € pour les trois doses. En France, la Sécurité sociale prend en charge 65 % du vaccin et le remboursement est parfois complété par certaines mutuelles. Mais pour bon nombre de pays, notamment ceux en voie de développement où le cancer du col est très fréquent, le vaccin est encore un luxe, bien loin d'être à portée de main. ■

Ariane Langlois

3 questions à...

Marise Weil,
cancérologue, présidente du Conseil
médical du Comité de la Ligue de Paris.

Vivre : Que pensez-vous de l'efficacité
du vaccin contre le cancer du col de
l'utérus ?

Marise Weil : Ce vaccin est efficace
contre deux souches de papillomavirus
de type 16 et 18, impliquées dans 70 %
des cancers du col. Il agit également
contre deux autres souches à l'origine
de verrues génitales bénignes ou
condylome. Ainsi, 30 % des cancers du
col échappent à la protection apportée
par la vaccination. Le vaccin n'est un plus
que si les femmes continuent à faire des
frottis réguliers à partir de 25 ans au plus
tard et jusqu'à 65 ans. »

Où en est la diffusion du vaccin ?

M. W. : A l'heure actuelle, la vaccination
n'est pas un réflexe : ni pour les jeunes
filles, ni pour les médecins. Ces derniers
ont une certaine réticence à en parler
car ils ont peur que les jeunes filles, se
croyant protégées par le vaccin, trouvent
inutile de faire des frottis. Il y aurait donc
un effet contre-productif. Le prix élevé
du vaccin engendre aussi une nouvelle
forme d'inégalité sociale.

**Faut-il proposer la vaccination à
toutes les jeunes filles avant ou
au tout début de leur vie sexuelle ?**

M. W. : Cela serait formidable, mais
cela pose des problèmes économiques
et culturels. Dans certains milieux,
il est impossible de parler de relations
sexuelles à 14 ans, tandis que pour
d'autres, 14 ans est un âge tardif. La
vaccination me paraît beaucoup moins
essentielle que la généralisation des
frottis réguliers, remboursés à toute la
population féminine d'âges concernés
qui vit en France.

